

Toulouse, le 5 mars 2020

Point sur la situation Coronavirus

Chers clients et partenaires,

La propagation du coronavirus COVID-19 se poursuit sur le territoire français.

Olivier Véran, Ministre de la Santé, a publié ce jour un arrêté portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus.

Parmi elles, la décision de prolonger jusqu'au 31 mai 2020 l'interdiction de "tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 5 000 personnes en milieu clos".

Nous prenons acte de cette décision et continuons à accompagner nos clients et partenaires dans cette situation exceptionnelle, afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour chaque opération.

La situation évoluant rapidement, nous nous préparons aux différents scénarios qui pourraient se profiler dans les prochaines semaines. Nos équipes sont au travail et continuent à faire avancer les projets avec le professionnalisme et l'engagement qui caractérise Europa Group.

Permettre aux communautés médicales et scientifiques de se rassembler pour partager et progresser est pour nous une priorité, une mission que nous continuons de poursuivre en plaçant la sécurité et la santé de nos participants et de nos collaborateurs au premier plan de nos décisions.

Sincèrement,

Marc Doncieux, Président Directeur Général

Sally Vincent, Directrice Générale